



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Créteil, le 21 juin 2017

Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41

Courriel : 94@cfdt3c.org Web : cfdt3c.org

QUAND CERTAINS TRANSGRESSENT LES DISPOSITIFS CANICULAIRES !

La CFDT soucieuse du bien être au travail et des conditions de travail avait alerté la direction départementale, le 16 juin dernier en exigeant que des dispositifs soient mis en place pour sécuriser les agents pendant la période de fortes chaleurs (mesures d'anticipation de prise de service **sur la base du volontariat afin de permettre aux agents de finir plus tôt afin d'éviter qu'ils soient exposés durant le temps ou il y aurait « des pics de chaleurs »**, mise à disposition d'eaux fraîches renouvelées, brumisateurs, etc...).

Crédules ou Doux Rêveurs...

Brefs, c'était sans compter la volonté de passer outre pour certains !

C'est ainsi que sur la planète Poste du 94, certains s'autorisent le droit de réaliser des briefs sur une des journées **les plus** chaudes sans se préoccuper des conditions de travail de leur Personnel, des agents doivent mendier ou supplier pour avoir un ventilateurs ou des bouteilles d'eau et parfois la réponse ne se fait pas attendre ...

« On n'a pas de bouteilles d'eau ! », « On n'a pas de ventilateurs ! »



Les Collecteurs-rices eux aussi exposés à ces fortes chaleurs
(+ de 40 degrés sans climatisation dans les véhicules !)

Si certaines directions locales passent outre, nous y voyons 2 options :

- ❖ **la 1ere** : Le non respect des consignes transmises par la direction après nos échanges et prises de décisions !
- ❖ **La 2nde** : Une énième provocation mettant l'accent sur la considération que l'on y met à son Personnel !

HONTEUX !!!

Là, où certains font preuve d'attention, d'adaptation, d'écoute, de respect vu les conditions difficiles, certains restent insensibles aux bonnes conditions de travail des Postiers(ères).

Certains encadrants se retrouvent même démunis et n'obtiennent pas satisfaction face aux alertes qu'ils émettent pour sécuriser leurs collègues...

Enfin, sans vouloir « **généraliser** » et conscient que certains directeurs(rices) et encadrant(e)s ont le sens de l'humain pour faire passer la santé des postiers(ères) en 1er et non l'inverse, ne stigmatisons pas mais demandons que la direction joue pleinement son rôle d'employeur en faisant respecter les conditions de travail et en sécurisant son Personnel.

N'hésitez pas à nous faire remonter tous « manquements » afin que nous puissions agir !

Une CFDT efficace, à vos côtés,
l'essence même de notre engagement!